

La liste nominative de recensement : document indispensable dans l'étude de la structure et de la dynamique d'une population française

Daniel BLEY

Résumé

Nous voudrions montrer que les travaux portant sur la structure et la dynamique de petites populations rurales occidentales peuvent s'enrichir d'une dimension supplémentaire lorsque sont étudiés avec précision les aspects concernant les déplacements humains. La population de Chateauponsac, commune rurale du centre de la France, est prise comme exemple. Dans ce cas, la liste nominative de recensement s'avère être le document essentiel pour étudier la migration. Les aspects du recueil des données et de la méthode de jumelage des listes sont plus particulièrement discutés. La méthode de relevé et d'analyse par ménage est la plus appropriée. Elle permet de mieux saisir la réalité économique et sociale de la population, tout en offrant la possibilité d'apprécier l'évolution des cycles de vie familiaux. Les principales analyses qui peuvent être conduites à partir de ce matériel sont également présentées.

Abstract

This study looks at a number of problems arising in population studies with respect to migration. This question is discussed in the context of Chateauponsac, a rural village in Central France. The main document is a census list. We present our method of collecting data and matching census lists. We explain why an analysis per household is the best way of appraising the evolution of social organisation and of the cycle of family life.

La collecte des renseignements contenus dans les actes de naissances, mariages et décès des registres de l'état-civil permet d'effectuer la reconstruction généalogique d'une population et de constituer ainsi un fichier utile aussi bien au démographe, au généticien et à l'anthropologue. Pour ces deux derniers spécialistes, ce sont les études concernant la reproduction biologique et sociale du groupe qui restent privilégiées. Le phénomène de mobilité géographique n'est en effet souvent abordé qu'au travers de l'examen des migrations matrimoniales, utilisées pour apprécier le degré d'ouverture de la population. Cela provient sans doute en partie de l'idée encore très répandue que les populations rurales européennes d'avant la période d'industrialisation et d'exode rural, sont assimilées à des communautés traditionnelles d'agriculteurs dont la caractéristique principale est la sédentarité. Pourtant, les travaux effectués sur ces populations par les démographes, historiens et certains anthropologues (Blayo, 1970; Pouyez *et al.*, 1981; Segalen, 1985) tendent au contraire à montrer l'ancienneté et l'intensité des déplacements humains.

Parmi les différents documents ou sources disponibles pour apprécier la mobilité des populations rurales françaises, la liste nominative de recensement est certainement la plus riche en informations tout en étant la plus facilement exploitable. C'est un matériel qui peut, suivant les cas, soit être traité manuellement s'il s'agit de petites populations étudiées par

des anthropologues, soit être informatisé comme dans des travaux à plus vaste échelle (Roy *et al.*, 1980). Il existe même des tentatives de couplage entre les données obtenues sur les ménages par jumelage des listes nominatives avec la reconstruction généalogique de la population à partir de l'état-civil (Lavoie *et al.*, 1988).

A partir d'une recherche en cours portant sur l'étude des modalités de l'évolution d'une population rurale française, nous nous proposons de décrire et d'expliquer notre méthode d'exploitation des listes nominatives de recensement, puis d'énumérer les analyses qui nous semblent les plus pertinentes dans l'étude de la dynamique d'un petit groupe humain.

La population étudiée est celle de Chateauponsac, commune rurale du département de la Haute-Vienne, située dans la partie occidentale du Limousin (centre de la France). Deuxième commune du département en superficie, elle comprend 80 hameaux, écarts et lieux-dits. Elle est aussi l'une des plus peuplées, et sa position de chef-lieu de canton s'affirme par la présence d'un bourg encore important aujourd'hui. Forte de 4.025 habitants à son maximum de population en 1896, elle a néanmoins subi comme la majorité des communes rurales française un exode rural qui l'amène au recensement de 1975 à moins de 3.000 personnes. Les contraintes écologiques et les données de l'histoire en font une commune à l'aspect bocager et à vocation agricole tournée vers l'élevage

Ingrédient recensement **7 A** RECENSEMENT DE 1975 LISTE NOMINATIVE (suite) Page 44

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Numéro de ligne	NOM de famille (Pour une femme, ajouter le nom de jeune fille)	PRÉNOM usuel	PARENTÉ ou relation avec le chef de ménage	Situation de famille	DATE de naissance (jour, mois, année)	COMMUNE et département (ou pays) de naissance	Nationalité	PROFESSION	Résidence au 1 ^{er} janvier 1968 (voir note en bas de page)
	<i>You meaux</i>	Michel	Chef M	C	20.8.41	LAON Aisne	F	CULT.	X
		Jeanne	Amie	C	21.7.96	TOURS 37	F	SP	
	<i>Paris</i>	Louie	Chef M	M	1.9.26	CHATEAUPONSAC	F	CULT.	X
	-id-	Marie	Epouse	M	16.8.32	-id-	F	CULT.	X
		J. Paul	file	C	9.9.54X	-id-	F	Technicien	
		A. Marie	file	C	19.9.60	BELLAC	F		X
		Marie	Mère	V	13.11.96	CHATEAUPONSAC	F	RET.	X
	-id-	Lucien	Chef M	M	6.11.74	-id-	F	CULT.	X
		Hélène	Epouse	M	27.11.30	DESSINES	F	SP	X
		François	file	C	0.11.93	CHATEAUPONSAC	F	Mécanicien	X
		Nadine	file	C	30.7.55	CHATEAUPONSAC	F		X
		Eugène	père	V	9.2.99	-id-	F	RET.	X
		Marion	chef M	M	12.9.97	PARIS 17°	F	RET.	X
		M. Louis	épouse	M	11.10.03	CHATEAUPONSAC	F	SP	X
	<i>Nazet</i>	Irene	chef M	V	9.2.02	AP	F	RET.	X
	-id-	Léon	chef M	M	4.1.02	CHATEAUPONSAC	F	RET.	X
		Marie	épouse	M	12.4.02	DOMPIERRE LES EGL.	F	SP	X
		André	chef M	M	10.9.11	ST PARDOUX	F	CULT.	X
		Marie	épouse	M	8.04.13	CHATEAUPONSAC	F	SP	X
		Julian	chef M	M	3.7.10	-id-	F	RET.	X
	-id-	Marie	épouse	M	30.6.17	-id-	F	SP	X
		M. France	file	C	15.4.59	LIMOGES	F		X
	-id-	Robert	chef M	M	14.7.28	CHATEAUPONSAC	F	CULT.	X
		Ginette	épouse	M	7.7.37	-id-	F	SP	X
		Solange	file	C	16.10.59	MONTMORELLON	F		X
		Christine	file	C	30.11.60	LIMOGES	F		X
		Martial	chef M	V	6.1.12	CHATEAUPONSAC	F	RET.	X
	-id-	André	chef M	M	25.11.09	ST MAURICE 23	F	RET.	X
		Marcelle	épouse	M	2.12.12	CHATEAUPONSAC	F	SP	X
		Victoire	chef M	V	13.12.97	NONNAC LA COTE	F	SP	X
		Robert	file	C	11.4.26	PARIS 10°	F	SP	X
	<i>Chateauponsac</i>	Georges	file	D	22.4.20	PARIS 10°	F	SP	X
		André	chef M	V	20.11.06	CHATEAUPONSAC	F	SP	X
	-id-	Emile	chef M	M	28.11.03	-id-	F	RET.	X
		Aline	Epouse	M	18.6.02	LOPEREC 28	F	SP	X
		Alphonse	chef M	M	27.7.15	CHATEAUPONSAC	F	CULT.	X
		Simone	épouse	M	4.11.22	FROMENTAL	F	SP	X
		Marionette	mère	V	22.10.74	CHATEAUPONSAC	F	SP	X
		M. Louis	chef M	C	19.10.31	CHATEAUPONSAC	F	CULT.	X
	-id-	Marie	Mère	V	21.1.02	CHATEAUPONSAC	F	SP	X
		Marcel	Ami	C	6.6.28	ST LEONARD	F	MECANICIEN	X
		Raymond	chef M	M	21.6.26	DESSINES	F	Maçon	X
		Yvonne	épouse	M	15.7.34	CROMAC 87	F	SP	X
		Bernadette	file	C	8.04.56	CHATEAUPONSAC	F	SP	X
		Didier	file	C	10.4.54	MAGNAC LAVAL	F	Militaire	X
	-id-	René	Gendre	M	29.12.46	-id-	F		X
		Michèle	file	M	6.06.55	CHATEAUPONSAC	F	SP	X
		Dominique	file	C	29.3.60	BELLAC	F		X
	-id-	Léonard	chef M	Mx	24.5.02	ST JUNIEN	F	RET.	X
		Léonie	épouse	M	23.7.14	SERÉILHAC	F	SP	X

NOTE. - (Art 10) : Matrices sont tirées dans cette commune et le personnel local, le 1^{er} janvier 1968. Pour le même personnel tiré dans le même arrondissement de Paris, Lyon ou Marseille, voir la nomenclature / des habitants hors-bord. Matrices des lieux sans commune pour les autres personnes.

Fig. 1 : Liste nominative du recensement de 1975 (commune de Chateauponsac). Les noms de famille ont été volontairement cachés pour respecter le caractère anonyme du document.

bovin, où prédomine la petite propriété agricole à caractère familial. L'un de ses caractères originaux est la mobilité de sa population. Depuis déjà fort longtemps jusqu'au début du XX^e siècle, une fraction importante des agriculteurs chateaulauds ont effectué des migrations temporaires vers Paris pour y exercer le métier de maçon (Corbin, 1971).

LES LISTES NOMINATIVES DE RECENSEMENT

Elles sont constituées par le personnel de chaque mairie aux mêmes dates que les recensements de population. Y sont comptabilisés tous les individus domiciliés dans la commune et y vivant habituellement, qu'ils soient présents ou non à la date du recensement. La liste nominative est un document fort utile pour évaluer l'évolution de la population, puisque les recensements sont effectués en France par périodes quinquennales depuis 1836, à l'exception des années 1911 et 1941 qui correspondent aux deux guerres mondiales. Cependant, à partir de 1946 la périodicité n'est plus entièrement respectée et depuis le recensement de 1982 les listes ne sont plus dressées (Pradel de Lamaze, 1987).

La figure 1 présente une page de la liste nominative du recensement de 1975 de la commune de Chateauponsac, formulaire identique pour l'ensemble des communes françaises. Les individus sont répertoriés en fonction d'un classement par ménage, au sein de chaque unité territoriale de la commune (bourg, hameaux, écarts et lieux-dits). Chaque ménage est identifié par le patronyme du chef de ménage. Il comprend ensuite ascendants et collatéraux et enfin les personnes non apparentées au chef. Pour chacune des personnes, sont indiqués le nom et prénom, date et lieu de naissance, nationalité, profession, situation de famille et parenté avec le chef.

Suivant les périodes, les formulaires officiels fournis aux mairies peuvent subir quelques modifications. Dans certaines listes, le lieu et la date de naissance ne sont pas mentionnés, seul figure l'âge de l'individu. Pour les listes de 1931 et 1936, le lien de parenté entre les membres d'un même ménage ainsi que la nationalité ne sont pas cités. Bien qu'il s'agisse d'un document très soigneusement établi, il peut parfois exister quelques inexactitudes concernant les liens de parenté.

Dans les listes de la commune de Chateauponsac, nous avons aussi relevé des imprécisions concernant la définition des professions : épouses d'agriculteurs notées sans profession ou agricultrices selon les listes, difficulté de différencier avec certitude les maçons des agriculteurs (vu la forte proportion de personnes de la commune qui sont des migrants temporaires et exercent les deux métiers), difficulté également pour faire la différence entre domestiques agricoles, journaliers

et servantes. Enfin, remarquons dans certaines listes que l'épouse du chef de ménage n'apparaît pas sous son nom de jeune fille, ce qui est parfois un handicap pour la retrouver si elle ne figure pas dans le même ménage au recensement suivant.

LA COLLECTE DES DONNEES

Il existe trois possibilités de recueil de l'information à partir d'une liste nominative : par individus, par couples ou bien par ménage.

Le relevé par individu peut s'effectuer facilement et il offre l'avantage d'un traitement informatique aisé du matériel (à l'exception toutefois des problèmes posés par les homonymies et les erreurs de transcription dans les patronymes). Son principal intérêt réside dans le dénombrement des individus présents ou absents lors des différents recensements.

Le relevé par couples permet de faire une étude plus approfondie des conditions de mobilité de la population, il présente cependant l'inconvénient de ne pas prendre en compte les personnes non apparentées et surtout les célibataires. Dans ce dernier cas, cela pose un sérieux problème méthodologique, puisque dans les populations rurales anciennes, le célibat est souvent important et, associé au mariage tardif, joue un rôle dans la régulation et l'évolution démographique de la population.

Le relevé par ménage est le plus riche en information exploitable. Il correspond à une meilleure photographie de la réalité sociale et économique des populations étudiées. Il permet, en milieu rural, de faire correspondre le ménage à une résidence, de ne pas exclure de l'étude les célibataires, de mieux saisir les mobilités individuelles au sein d'un ménage, d'effectuer une étude plus précise des structures familiales et de leur évolution.

La figure 2 montre un exemple de fiche de relevé que nous avons mise en forme pour notre travail sur Chateauponsac. L'identification du ménage s'effectue par le patronyme de son chef et celui de son éventuel conjoint, ainsi que par le lieu de résidence. Dans cet exemple, nous avons relevé à partir de la liste du recensement de 1886, parmi les ménages résidant dans le hameau de Letrade, celui de Bayrand avec sa femme Vignaud. Cette famille de cultivateurs comprend, outre les parents, trois enfants et la mère du mari. À défaut des dates de naissance qui ne sont pas indiquées sur cette liste, on reporte l'âge de chaque individu sur la ligne correspondant à l'année de recensement. Les autres indications portées sur la fiche concernent les renseignements recueillis à partir du jumelage avec les listes nominatives suivantes.

MENAGE : Bayrand-Vignaud
 Chatenet-Bayrand (01)

RESIDENCE : Letrade

Nom		BAYRAND CHATENET VIGNAUD RICOUX VALETOUT										BEAUMY CHABER				
Prénom	Jean	Anne	Jeanne	Jean	Joseph	Jeanne	Francois	Francois	Marthe	Louise	Jean	Marie	M-Louise	Melanie	Baptiste	Marie
Parenté	Chef M	épouse	file	file	fil	fil	mère	gendre	b-frère	s-parenté	...	p-fils	p-fille	p-fille	p-fille	s-parent
Profession	Cult.	cult.	cult.	cult.	cult.	cult.	cult.	cult.	cult.	servante	...	s-prof.	s-prof.	s-prof.	s-prof.	domest.
Date naiss	1840		1863					1862			1891	1893	1898	1900		
Lieu naiss	Rancon		Rancon					St Pardoux			Chp	Chp	Chp	Chp		
1886	44	42	20	17	13	84		30	47	17						
1891		49	25					30?			18	4	2			
1896		55	53	30	26	23						9	7	2	5m	18
1901		60		35				38								
1906		66		42				44			15	13	8	6		14
1911																
1921																
1926																
1931																
1936																
1946																
1954																
1962																
1968																
1975																
Décès		18-3-1900										12-2-1889				
Marriage		Bayrand-Sevrard										(Letrade)				
Autre																

Fig. 2 : Fiche de ménage servant au dépouillement des listes nominatives.

LA METHODE DE JUMELAGE

La figure 3 en indique les différentes étapes. A partir d'une première liste N, des fiches de ménages telles que nous les avons décrites précédemment, sont constituées pour toute la population et sont classées par ordre alphabétique du patronyme du chef de ménage.

On dépouille ensuite la liste suivante N + 1 en recherchant dans le paquet de fiches précédemment établies si l'on y retrouve le même ménage. Dans l'affirmative, on note alors tous les changements intervenus au sein du ménage depuis le recensement précédent. Après avoir achevé le dépouillement de la liste, on obtient deux fichiers : l'un avec les ménages retrouvés augmenté de nouveaux ménages, l'autre avec les ménages présents au recensement N et absents au recensement N+1.

Pour le premier fichier, on effectue un reclassement des fiches selon le patronyme du chef. Au sein de chaque ménage, on cherche à savoir si les individus absents au dernier recensement figurent dans un autre ménage de la commune. On recherche ensuite sur les registres d'état-civil si les individus absents restant ne sont pas décédés dans la commune durant la période intercensitaire. Toutes les personnes qui n'ont pas été retrouvées après ces différentes étapes sont considérées comme migrantes, c'est-à-dire ayant quitté la commune.

Dans le second fichier, on vérifie si le ménage ne figure pas sous un autre nom dans le premier paquet (consécutivement, par exemple, au décès du chef de ménage). Si tel est le cas, on le réinclut alors dans le premier paquet et on procède aux mêmes vérifications. Pour les ménages restants, on regarde si certains des individus se trouvent dans un autre ménage déjà répertorié (par exemple, à la suite du mariage d'un enfant). Tous les individus qui restent non retrouvés ailleurs et qui ne sont pas décédés sont, comme dans le cas précédent, des migrants.

Grâce à ces différentes étapes, on arrive ainsi à passer en revue toute la population et à repérer les sédentaires, la mobilité intra-communale, les individus ou ménages immigrants et émigrants, les naissances et décès.

La description de cette méthode laisse apparaître la complexité du phénomène de mobilité des individus, et les difficultés inhérentes au recueil des informations. S'agissant d'un jumelage manuel, les éventuelles erreurs dans les âges ou patronymes restent cependant facilement repérables, ainsi que les changements de chef de ménage. Bien qu'un peu plus délicate la mobilité des individus entre ménages arrive à se discerner sans trop de difficultés. Le seul véritable problème se trouve être le suivi de la mobilité des individus non apparentés, dans notre cas les nombreux

domestiques, journaliers ou servantes. S'ils proviennent d'un ménage de la commune, s'ils se marient ou décèdent sur place, il n'y a pas de difficultés pour les retrouver. Par contre, pour ceux qui ne sont pas dans ce cas (une majorité), il n'est pas possible de savoir s'ils sont migrants ou bien résident dans un autre ménage de la commune. Pour remédier à cet inconvénient, il faut dresser une liste alphabétique individuelle des non apparentés pour chaque recensement, en les caractérisant par le nom du ménage dans lequel ils vivent et vérifier s'ils sont sur cette liste à chacun des jumelages.

LES ANALYSES POSSIBLES

Nombreuses sont les analyses qui peuvent être conduites à partir de l'exploitation des listes nominatives de recensement, même si toutes n'offrent pas le même intérêt, suivant la problématique de recherche ou l'approche disciplinaire choisie.

Chaque liste prise séparément donne une photographie de la population à un moment donné et offre la possibilité d'en dresser un état socio-démographique pour chaque recensement : structure par âge et sexe de la population, composition selon le statut matrimonial de ses membres, typologie des ménages, répartition professionnelle, distribution de la population au sein de l'espace communal. A eux seuls, ces éléments justifient tout à fait l'utilisation de la liste nominative, car ils permettent de discuter sur des notions importantes concernant l'évolution démographique d'une population, comme la fréquence du célibat, la forme de la pyramide des âges, et de conduire des analyses différentielles en fonction de l'organisation familiale et de l'activité professionnelle.

Avec les dates et lieux de naissance, on peut également connaître les pourcentages d'endogamie/exogamie de la population résidente. En général, ce type d'étude est fait à partir du dépouillement des actes de mariages dans les registres d'état-civil. On notera qu'il présente toutefois l'inconvénient de ne prendre en compte que les individus mariés sur place. Dans la mesure où l'on rencontre une plus grande proportion de mariages uxori-locaux, ce qui est souvent le cas en milieu rural, on prend alors le risque d'obtenir des résultats biaisés. L'appréciation de l'endogamie de résidence paraît alors plus proche de la réalité. Le jumelage des listes nominatives par son caractère diachronique, permet de rendre compte des évolutions et donc d'atteindre un niveau plus complexe dans l'analyse.

C'est tout particulièrement le cas dans l'étude des structures familiales effectuées par les anthropologues (Segalen, 1977; Fauve-Chamoux, 1984). Il est très enrichissant de connaître les cycles de la vie familiale en les associant à des éléments de caractère historique, démographique économique et social. Re-

1- FICHER DE DEPART (suite au dépouillement de la liste N)
(Fiches classées par ordre alphabétique du patronyme du chef de ménage)

2- DEPOUILLEMENT DE LA LISTE N+1

- on retrouve la fiche dans le fichier de départ
 - noter le changement éventuel du lieu de résidence
 - noter pour chaque individu déjà présent dans le ménage, l'âge et les éventuels changements de profession
 - noter les individus supplémentaires (naissances, gendre ou belle-fille, nouvelle épouse du chef, autres apparentés, sans parenté)
- on ne retrouve pas la fiche dans le fichier de départ
 - faire une fiche pour ce nouveau ménage

3- RESULTATS

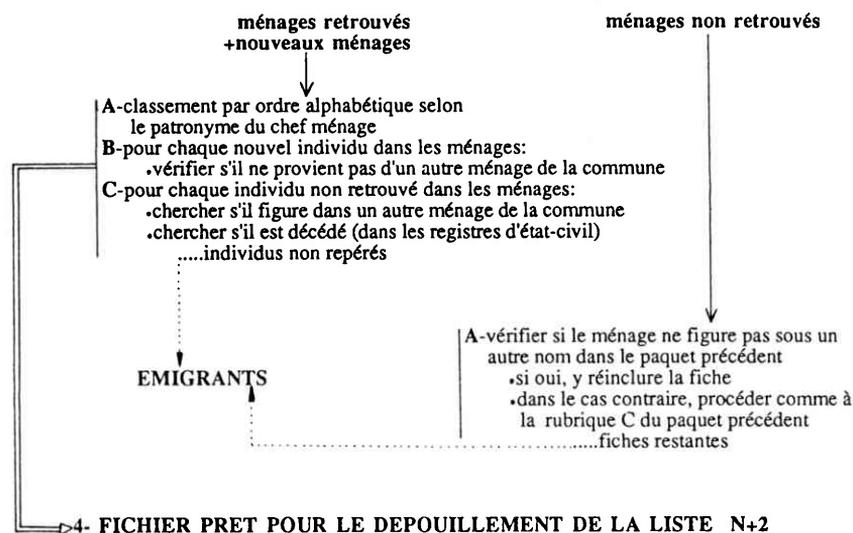


Fig. 3 : Tableau récapitulatif des différentes étapes dans le jumelage de deux listes nominatives.

prenons notre exemple de la figure 2 à titre d'illustration. Nous avons vu qu'en 1886 le ménage Bayran-Vignaud était composé de six personnes. Au recensement suivant de 1891, les seuls individus présents sont la femme Anne et la fille Jeanne, alors qu'apparaissent trois nouvelles personnes (un gendre, un beau-frère et une servante) et que l'on constate le décès de la mère du chef de ménage. En 1896, le chef et ses deux fils sont de nouveaux présents, le beau-frère et la servante ne figurant plus dans le ménage. En revanche, on voit une nouvelle servante (Valetout Louise) et la naissance de deux petits-enfants du couple Chatenet-Vignaud au cours de la période intercensitaire. On s'aperçoit aussi du changement de profession pour les deux fils et le gendre. Dans les recensements suivants, on remarquera, outre les naissances successives de petits-enfants, et la mobilité des domestiques, le changement de chef de ménage, le départ des deux fils (l'un émigrant, l'autre se mariant et fondant un nouveau ménage dans la commune), le

décès de la mère.

Malgré le dépouillement encore partiel de notre matériel pour la commune de Chateauponsac, on voit bien tous les enseignements que l'on peut extraire d'un document comme la liste nominative, en complément de ceux fournis par l'exploitation de l'état-civil. De plus, la composition du ménage permet de vérifier si les fratries établies à partir du fichier généalogique de population ne sont pas incomplètes. En effet, il n'est pas rare de rencontrer en milieu rural une naissance d'enfant dans une autre commune que celle où sa famille réside, ceci à cause de la mobilité des ménages de cultivateurs qui ne sont pas propriétaires de la terre, ou par exemple de la femme partie accoucher chez ses parents qui habitent une autre commune.

L'un des autres intérêts du jumelage des listes est bien entendu la mesure de la mobilité générale entre deux recensements, puis sur une durée plus longue.

On peut quantifier la mobilité à l'intérieur du cadre communal, comptabiliser les décès et naissances, et surtout noter les départs et arrivées d'individus isolés et de ménages.

On peut aussi mener une étude plus détaillée des émigrants et immigrants. Par exemple connaître le sexe, l'âge, la profession, la situation familiale de chacun des deux groupes, les comparer entre eux et à la population restée sédentaire. La même étude peut aussi s'effectuer sur des fractions de la population, comme celle du bourg ou des hameaux.

A partir des données de Chateauponsac, les premières analyses exploratoires semblent prometteuses. Le jumelage entre les listes de 1886 et 1891 montre qu'au delà de l'apparente stabilité de l'effectif de population, il existe une forte mobilité des individus. Si les départs de personnes (y compris les décès) s'équilibrent avec les arrivées (y compris les naissances), on constate néanmoins une forte rotation de population qui porte sur environ le quart de l'effectif au cours de la période intercensitaire 1886-1891.

Il devient alors nécessaire de caractériser quels sont les individus qui partent ou arrivent, quel est leur statut matrimonial, leur âge, leur lieu de résidence, la profession qu'ils exercent. Autant de questions indispensables à poser si l'on considère que l'étude démographique et génétique de l'évolution d'un groupe humain est indissociable de son organisation sociale.

CONCLUSION

A partir des quelques exemples précédents, nous pouvons conclure que la liste nominative de recensement présente d'importantes potentialités pour le chercheur qui s'intéresse à l'évolution des populations humaines dans un passé récent.

S'agissant d'un milieu rural, le traitement des données par ménage est certainement le plus riche en information. Il permet de travailler au plus près de la réalité socio-économique de la population et d'envisager une étude précise des cycles familiaux. Et cela d'autant plus facilement que la population étudiée est de faible effectif et qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une informatisation des données. Il devient alors possible de jumeler les listes manuellement avec une marge d'erreur infime. Par contre, le passage à un traitement informatisé semble encore difficile, puisque dans les études sur le Saguenay, les procédures informatiques employées pour le jumelage des listes, bien

que très performantes, ont été effectuées sur les couples et non sur les ménages (Roy *et al.*, 1980).

Pour atteindre un maximum d'efficacité dans l'analyse, il sera nécessaire d'arriver à élaborer des procédures informatisées de jumelage des listes nominatives par ménage, afin de pouvoir y associer les résultats du fichier de population obtenu par le dépouillement de l'état-civil. On pourrait alors avoir des travaux qui prendraient pleinement en considération les processus de reproduction d'un groupe humain sans cependant sous-estimer les composantes de sa mobilité.

C'est très certainement dans ce sens que devraient s'orienter les études anthropologiques sur la structure et la dynamique des populations, permettant ainsi d'accroître les données, de comparer les méthodes et de préciser les concepts.

Bibliographie

- BLAYO, Y., 1970. La mobilité dans un village de la Brie vers le milieu du XIX^e siècle. *Population*, **3** : 173-195.
- CORBIN, A., 1971. Migrations temporaires et société rurale au XIX^e siècle : le cas du Limousin. *Revue historique*, **500** : 293-334.
- FAUVE-CHAMOUX, A., 1984. Les structures familiales au royaume des familles-souches : Esparros. *Annales ESC*, **3** : 513-528.
- LAVOIE, Y., BENOIST, J. et MAYER, F., 1988. Du synchronique au diachronique : méthodes d'étude cumulative de recensements nominatifs. *Bull. Mém. Soc. Anthropol. Paris*, **5** (1-2) : 61-70.
- PRADEL DE LAMAZE, F., 1987. Le recensement, reflet de la société. *Cah. Centr. Rech. Sociol.*, **5** : 143-155.
- POUYEZ, D., ROY, R. et BOUCHARD, G., 1981. La mobilité géographique en milieu rural : le Saguenay, 1852-1861. *Histoire sociale*, **14** (27) : 123-155.
- ROY, R., POUYEZ, C. et MARTIN, F., 1980. Le jumelage des données nominatives dans les recensements : problèmes et méthodes. *Histoire sociale*, **13** (25) : 173-185.
- SEGALEN, M., 1977. The family cycle and household structure : five generations in a French village. *Journ. Fam. Hist.*, **2** (3) : 223-236.
- SEGALEN, M., 1985. *Quinze générations de bas-bretons*. Paris, PUF, 405 p.

Adresse de l'auteur : D. BLEY
 Université d'Aix-Marseille III
 UPR 221 du CNRS, Pavillon de Lenfant
 route des Alpes, 346
 F-13100 Aix-en-Provence (France)
 Manuscrit reçu le 8 mai 1990